



Vœux 2024 – DGAL – 22 janvier

Discours de Maud Faipoux

Directrice générale de l'alimentation

Chères toutes, Chers tous,

Je vous **remercie de votre présence et suis très heureuse** de partager ce moment avec vous après une année 2023, exigeante, difficile parfois, pour chacun d'entre vous. Mais je suis fière, en tant que directrice générale de cette belle maison qu'est la DGAL - et je sais que c'est aussi le cas de toute la direction qui a passé sa première année ensemble - de ce que nous avons accompli en tant que collectif de travail.

Avant d'entrer à proprement parler dans les vœux de la DGAL, je souhaite tout d'abord vous adresser mes **vœux plus personnels** : santé, petits et grands bonheurs, sérénité et satisfactions pour vous et ceux que vous aimez.

2023, je le disais, a été dense et riche en succès : **nous avons semé de multiples graines, jalons, plans et stratégies qui fleuriront et se déploieront en 2024**. Je vous rassure, je ne vais pas être exhaustive mais je souhaite revenir sur certains temps forts 2023 et souligner les enjeux de notre direction pour 2024. Car sur un plan professionnel, je nous souhaite collectivement d'être dans une *forme olympique* pour de belles réussites et de belles concrétisations créatives pour les projets que nous portons, et – vous allez le voir - ils sont divers et nombreux...

[La police sanitaire unique]

Premier temps fort : le déploiement de la police unique pour la sécurité sanitaire des aliments.

En 2023, je crois que l'on peut dire que nous avons survolé *le 110m haies* de la PSU. Depuis son lancement il y a 1 an et demi, toute l'équipe - agents de la DGAL ou des services déconcentrés - vous vous tous êtes fortement mobilisés, je le sais, pour mettre en œuvre cette réforme qui se traduit par la reprise des compétences de la DGCCRF et l'augmentation des contrôles au bénéfice des consommateurs.

Différents obstacles ont ainsi été franchis. En premier lieu le recrutement et la formation de nouveaux agents ainsi que la mise en place de la délégation, et l'étape récente du 1^{er} janvier voit la DGAL désormais seule

compétente Ces étapes représentaient de vrais challenges à relever dans les délais impartis. Nous pouvons être fiers collectivement de tout le travail accompli.

Les travaux pour la réussite de cette réforme ne sont toutefois pas achevés. En 2024, nous avons encore des chantiers devant nous : développement des systèmes d'information, montée en compétences sur les domaines transférés, mise en œuvre concrète des délégations. Je sais que je peux compter sur votre investissement pour les conduire jusqu'au bout.

De mon côté, j'ai veillé à ce que cette évolution réponde au principe de réalité en veillant notamment à ce que le volume d'inspections soit en adéquation avec les moyens affectés. En tout état de cause, la clause de revoyure prévue en 2024 sera l'occasion de dresser un premier bilan d'étape de la mise en œuvre de la réforme. C'est notre cap et nous allons continuer de *surfer* sur cette vague.

[La vaccination IAHP]

Deuxième temps fort en 2023 : la mise en place de la vaccination contre l'influenza aviaire.

Je souhaite saluer ici votre implication pour avoir mené à bien ce grand chantier et pour avoir organisé cette épreuve majeure de *lancer de fléchettes*. Le calendrier était très très contraint mais tous les moyens ont été mis en place pour organiser ce plan de vaccination, avec des efforts conséquents de toutes les parties concernées, éleveurs, vétérinaires, et services de l'Etat. Et, grâce au *sprint final*, **les engagements ont été tenus !**

La mise en place de la vaccination n'aurait pas non plus été possible sans la **diplomatie sanitaire** qui, comme en *escrime*, nécessite respect, sang-froid et patience pour toucher sa cible et limiter l'impact sur nos exportations de produits avicoles. Les négociations de zonage IAHP et PPA ont connu également de grandes avancées.

[Une organisation agile pour une meilleure résilience aux crises]

En parlant de maladies, l'année 2023 n'aura pas démenti l'adage : la DGAL est une direction qui gère des crises multiples.

Je remercie très sincèrement l'ensemble des agents qui ont été impliqués dans la gestion des différentes crises en santé animale. La crise **influenza**, la crise **MHE**, qui a émergé cette année, mais aussi les maladies moins « visibles » : **FCO**, **Tuberculose**... ou encore les travaux engagés pour le nouveau plan de lutte contre l'introduction et la propagation de la **peste porcine africaine**.

Je sais l'implication de chacun. Même en relative accalmie, nous devons maintenir notre vigilance collective et les pratiques rigoureuses de biosécurité.

Notre polyvalence de *décathlonien* nous a également permis de jongler avec d'autres dossiers et gestion de foyers en **santé végétale** : ToBrFv (virus du fruit rugueux brun de la tomate) ; flavescence dorée, ou encore appui à la gestion de la crise scolytes ...

L'intensification de ces crises, en nombre, en ampleur et en diversité des impacts, a testé notre souplesse de *gymnaste* et nous a amené à **revoir notre organisation pour pouvoir être mieux armé pour l'avenir**.

En 2024, nous devons professionnaliser davantage cette gestion des crises, renforcer les équipes (création de 7 postes à la DGAL) anticiper et prévenir notamment via une *épreuve de tir* aux sangliers italiens et le volet sanitaire du plan de souveraineté de l'élevage.

[La gouvernance du sanitaire]

2023 aura également vu des avancées significatives de la feuille de route du **maillage vétérinaire** avec en particulier la publication d'un rapport nourri sur le bilan des 11 territoires expérimentaux. Les travaux se sont également poursuivis sur la définition des **PSIC** (Programme sanitaire d'intérêt collectif), le dispositif de **suivi sanitaire permanent** et l'encadrement des **médicaments vétérinaires**. Nous ne sommes pas tout à fait au bout en raison de nombreux *échanges de ping-pong* notamment entre vétérinaires et éleveurs.

Mais j'ai bon espoir que 2024 soit l'année de la finalisation de ces chantiers majeurs, dans le PLOA ou ailleurs, et concrétise le *passage de relais – sans faire tomber le témoin* – entre l'Etat et les professionnels pour un renouveau de la **gouvernance du sanitaire**.

D'autres **sujet sanitaires** seront poursuivis en 2024 : le déploiement du plas abattoir pour faire face aux difficultés importantes du secteur ainsi que du plan Nitrites pour réduire leur utilisation dans les produits alimentaires où cela est possible ; la mise en œuvre du décret confiant des mandats SIEG (Services d'intérêt économique général) aux laboratoires départementaux et mettant fin à un contentieux de plus de 10 ans. En 2024, nous deviendrons aussi le *porte-drapeau* des tutelles de l'Anses.

[La Planification écologique]

En 2023, en tant que précurseurs, nous avons *plongé à 10m* dans la planification écologique, conscient de la nécessité d'accompagner la transition des agriculteurs et des acteurs de la chaîne alimentaire. Notre travail a abouti au projet de **Stratégie Écophyto 2030**. Face aux défis à venir, notre ambition demeure forte, et même s'il reste quelques séances de *judo* à mener avec l'interministériel, l'objectif est une publication début 2024.

Nous nous sommes d'ailleurs engagés, avec nos co-équipiers du CGAAER et de la DGER, dans le *marathon* du **PARSADA**, un pilier essentiel de cette stratégie, visant à anticiper le retrait éventuel des substances actives au niveau européen et à développer des solutions alternatives. Le ministre a récemment validé les 14 premiers plans d'actions et lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) avec un financement substantiel de près de 150 M€. Ce plan est inédit par sa méthode et par son ampleur : c'est une opportunité à saisir !

Le Grand défi sur le biocontrôle (dont nous fêterons en 2024, les 10 ans de la définition) démontre aussi l'engagement gouvernemental en faveur de solutions alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

2024 verra par ailleurs le renforcement de la **lutte contre les trafics de pesticides** au travers d'un partenariat Douanes-MASA. Une équipe de *natation synchronisée* entre notre Brigade et la DGDDI va s'organiser pour améliorer les contrôles aux frontières et notamment dans les ports.

S'agissant du plan eau annoncé par le Président de la République, nous avons notamment œuvré pour notre résilience en cas de sécheresse via la réutilisation de l'eau dans les industries agroalimentaires avec le décret **REUT**, validé fin 2023, dont il reste à *transformer l'essai*.

Dans le domaine de **l'alimentation durable**, la DGAL a poursuivi en 2023 sa mobilisation pour atteindre les objectifs EGAlim. Nous n'avons pas encore mis « *dans le mil* » mais malgré l'inflation des prix alimentaires, le secteur, soutenu par le Conseil national de la restauration collective et la plateforme "ma cantine", a progressé pour atteindre 27% de produits durables, dont 13% de Bio. En 2024, la DGAL aura comme *record à battre* de rendre les restaurants publics exemplaires. Embarquant tous ces enjeux, et d'autres (qualité nutritionnelle, lutte contre le gaspillage alimentaire ou éducation à l'alimentation) la **Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat** (SNANC) devrait être publiée début 2024. Les **projets alimentaires territoriaux** en seront un levier central.

[One Health]

Comme dans les *sports collectifs*, l'approche « **une seule santé** » nécessite une très bonne coordination pour *ne pas laisser tomber de ballons – ni se jeter tous sur le même* - et l'année 2023 a vu la poursuite de son opérationnalisation concrète, symbolisée par le lancement de l'Institut One Health lors du salon international de l'agriculture.

La DGAL y est complètement engagée, comme le reflète sa nouvelle "raison d'être". Outre le lancement du plan **Écoantibio 3** en novembre 2023 pour poursuivre les très bons résultats obtenus en matière de réduction de l'usage des antibiotiques en santé animale, nous avons initié la création d'une task force interministérielle "une seule santé", qui sera consolidée début 2024.

[Europe]

Nous ne *jouons pas qu'à domicile*, nous savons aussi *marquer des buts à l'extérieur*, notamment au niveau européen.

En 2023, nous avons mené la concertation préalable dans le cadre de la révision annoncée, même si depuis réduite de la législation sur le **bien-être et à la protection des animaux**.

Je n'oublie pas non plus les négociations UE qui nous ont fortement occupés : le texte **SUR** (même s'il n'est pas certain), les nouveaux règlements **NGT et PRM** (mise sur le marché des semences et des plants). Ces travaux seront à poursuivre en 2024, année d'élections européennes.

[Jeux olympiques et paralympiques]

Vous l'aurez compris (je l'espère), la DGAL sera fortement impliquée, en lien avec les services déconcentrés et le Secrétariat Général (je salue notamment Hélène et Magali), pour les *Jeux olympiques et paralympiques de 2024*. Sur le volet de la sécurité sanitaire des aliments, en premier lieu, mais aussi pour veiller au respect du bien-être et la santé animale en particulier des chevaux pour un bon déroulement des épreuves équestres.

Comme nous avons pu déjà le montrer lors de la Coupe du monde de rugby de 2023, la DGAL a en effet un rôle important à assurer pour le bon déroulement des grands événements sportifs, que ce soit en amont ou pour armer le Centre national de coordination stratégique – participation d'ailleurs saluée. La DGAL est ainsi engagée depuis plusieurs mois pour se préparer aux Jeux. Au premier semestre 2024, un important travail d'inspection va être conduit par les services.

Je remercie par avance tous les agents de la DGAL et des territoires qui sont d'ores et déjà mobilisés et qui le seront de manière exceptionnelle cet été, notamment pour assurer les permanences ou en tant qu'officier de liaison.

[OMSA]

Les yeux du monde entier seront braqués sur la France lors des JO. Mais avant cet événement, les yeux des experts mondiaux en santé animale seront aussi rivés sur notre pays car nous célébrerons en 2024 le **centenaire de l'Organisation internationale de la santé animale**.

Cela fait donc 100 ans que notre pays accueille cette organisation internationale dont l'action est essentielle à la bonne gouvernance mondiale des enjeux de santé et de bien-être animal, et l'on peut s'en féliciter.

Au-delà de cet anniversaire, l'année 2024 verra également l'élection d'un nouveau directeur général à la tête de l'OMSA, élection pour laquelle la France porte une candidature, qui nous est chère. Très chère Emmanuelle, je te souhaite tous mes vœux de succès.

[La DGAL]

Et pour nous DGAL, 2024 sera l'occasion, *en équipe*, d'écrire ensemble une ambition partagée pour la DGAL et de présenter notre **nouvelle vision stratégique** pour la période 2024-2027, avec des axes forts pour réaffirmer notre place comme garant de la sécurité sanitaire et comme moteur de la transition agro-écologique et alimentaire. Nous devons dans ce cadre intégrer la qualité de vie au travail, l'attractivité des postes au sein de notre direction et le renforcement du management par la qualité. Nous en reparlerons notamment lors du séminaire des encadrants que nous tiendrons le 5 février prochain (j'en profite pour remercier le PAMS pour son accompagnement).

En 2024, enfin, nous allons poursuivre nos efforts pour *escalader le mur* des **systèmes d'information**, avec l'appui du SG et de la DINUM pour nous *parer*. Nous avons fait déjà, en 2023, un colossal *saut en longueur* avec le lancement de nombreuses start'up et ce n'est pas fini. La définition d'une nouvelle feuille de route du SIAL, notamment dans le cadre de la feuille de route numérique du ministère et de France Nation verte, va nous permettre de remettre dans les *starting-blocks*, les projets ambitieux que nous portons comme SINEMA, Resytal ou Calypso.

Pour conclure, en ce début d'année 2024, année olympique, je formule le vœu que la DGAL soit de nouveau à *la hauteur* pour participer aux nombreuses *compétitions* devant nous et *monter à maintes reprises sur le podium*. Je n'ai pas grand doute en la matière. J'ai pleinement confiance en notre capacité à relever ensemble ces nombreux défis car la DGAL est faite de femmes et d'hommes investis dans leurs missions, essentielles. Votre expertise, votre enthousiasme et votre engagement en sont des facteurs de réussite ! Je le mesure chaque jour à vos côtés et je vous en remercie sincèrement.

Très belle et heureuse année 2024 à tous et chacun !

